



# Les p'tits Montivillions

## Ma première rentrée scolaire à Montivilliers



Il est habitué à être chez l'assistant maternel, à la maison, ou à la crèche... Mais en septembre, c'est l'école ! Certains enfants sont contents, fiers, mais d'autres se montrent inquiets. Dans ce cas, il est important de **rassurer l'enfant** sur ce qui l'attend. Il va découvrir **un nouveau lieu, de nouveaux adultes et enfants**. Prenez le temps de répondre aux diverses questions de l'enfant et, si vous en avez l'occasion, présentez-lui sa future école !

Une journée type en maternelle :

- **L'accueil périscolaire du matin** est réalisé par les ATSEM dans une atmosphère calme jusqu'à l'arrivée des autres enfants et du professeur des écoles.
- **Le temps scolaire** est encadré par l'ATSEM et le professeur des écoles, mettant en place des temps adaptés au rythme de l'enfant.
- **La pause méridienne** est assurée ensuite par les ATSEM. Il s'agit d'un réel temps de détente et de convivialité. L'enfant découvre pendant le repas de nouvelles saveurs.
- **Pour l'accueil périscolaire du soir**, l'enfant est accueilli par les animateurs. Ils lui proposent un goûter, puis une activité adaptée à son développement.

## L'enfant rentre à l'école – fin ou changement du contrat avec l'assistant maternel ?

Ça y est ! Après de nombreux moments passés avec l'assistant maternel, l'enfant rentre maintenant à l'école !

- Si l'enfant continue d'être accueilli par l'assistant maternel sur les temps périscolaires, un avenant au contrat doit être réalisé stipulant tous les changements.
- Sinon, il faut **mettre fin au contrat d'accueil** entre le parent et l'assistant maternel en réalisant des étapes ensemble de manière transparente. Que faut-il faire ?

- Le parent employeur doit envoyer une **lettre de licenciement** avec accusé de réception amenant à un préavis à partir de la première présentation de la lettre.
- Réaliser une **régularisation** sur l'année passée.
- Au-delà d'un an de contrat, verser une **indemnité de rupture** (1/120ème des salaires nets perçus pendant la durée du contrat).
- Fournir à l'assistant maternel : **le dernier bulletin de salaire, une attestation Pôle Emploi, un certificat de travail, puis un reçu pour solde de tout compte (recommandé)**.

Pour toutes demandes de document, contactez le Relais Assistant Maternel.

## Où se balader cet été avec des jeunes enfants ?



- Pensez à la promenade de l'Abbaye : **exposition photographique colorée** dans le réfectoire de l'Abbaye dans le cadre du Festival Normandie Impressionniste.
- **Chemin du fond de la vallée de la lézarde** : ici, profitez de la nature et marchez le long de la mare pédagogique avec les enfants (espace sécurisé avec la possibilité de prendre la draine, le vélo, la trottinette...).
- **Bois de colmouins** : trouvez avec les enfants les ruines du château et observez la diversité des arbres.

Crème solaire, casquette, eau et gobelets, toujours au rendez-vous !

## ACTIVITÉ À LACER !

Avant de savoir lacer ses chaussures... il faut jouer avec d'autres supports !



### Matériel :

- Un lacet, ou de la ficelle (maximum 22 cm).
- Carton, papier bristol ou carton de récupération (boîte de céréales, ou autres contenants).
- Des ciseaux ou un perforateur pour perforer une forme particulière ou aléatoirement des trous sur le support utilisé.

### Ce que l'enfant va développer ici :

- Motricité fine : précision manuelle et préhension du fil
- Coordination entre l'œil et la main
- Concentration et imagination